

DÉPÔT D'ESPÈCES EN EUROS
SUR UN COMPTE CRÉDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRÉNÉES UNIQUEMENT (1)

Je A Rapport combiné
Date d'impression: 03-11-2025 19:59:53
Date du rapport: From 27-10-2025 to
03-11-2025
Dernière effacement: 27-10-2025 08:39:20

CR) met
de dépôt
nification

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE DU TITULAIRE DU COMPTE

EARL DU JY



SAS COUYBES - AGENT CITROËN

REPARATEUR AGREE

18, place du Foirail 46 160 46160 CAJARC France

tel : 05.65.40.66.48 / FAX : 05.65.40.63.37

RCS: Cahors B 384 365 409

SIRET : 38436540900026 / APE : 4520A

TVA: FR09384365409 /Sas Capital de : 40000,00€

IBAN FR03 2004 1010 1602 3192 1E03 762 // BIC

PSSTFRPPTOU

. EARL DU JY

LE BOURG

46160 CADRIEU (FRANCE)

DOCUMENT	DATE DE DOCUMENT	RÉFÉRENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE RÈGLEMENT
Facture	31/10/2025	1 001 280	EARL DU JY		31/10/2025
32/25/100996	1 177 075				
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
					1

Facturable Magasin

MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DESIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HT	MONTANT HT	CT
PIECES				
GO	1,00	74,63	74,63	1
Sous-total PIECES			74,63	

Payer / Virement le 4/11/25

A Réception

31/10/2025 89,56 €

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (L.OI n°80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

74,63

14,93

Total TTC brut 89,56 €

NET À PAYER

89,56 €

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
1	74,63	20,00	14,93

C 1 001 280
F 32/25/100996
D 31/10/2025
M 89,56 €
R A Réception
E 31/10/2025

RAPPELON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables, à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de litige non résolu à l'amiable, si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social, si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun. Voir au verso nos conditions générales de réparation.

avis clients



citroen.fr